

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Lumière - Lyon 2 - Licence - Musicologie - Parcours Musicologie - Musique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Lumière - Lyon 2 - Licence - Musicologie - Parcours Musicologie - Musique (35250)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 35%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Lumière - Lyon 2 - Licence - Musicologie - Parcours Musicologie - Musique (35250)	Jury par défaut	Tous les candidats	118	903	898	647	118

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Lumière - Lyon 2 - Licence - Musicologie - Parcours Musicologie - Musique (35250)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	469	467	358	71	60,2 %
			Masculin	434	431	289	47	39,8 %
			Total	903	898	647	118	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Lumière - Lyon 2 - Licence - Musicologie - Parcours Musicologie - Musique (35250)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	18	18	6	0	0 %
				Sans mention	211	211	97	15	15,6 %
				AB	226	226	188	33	34,4 %
				B	186	186	176	28	29,2 %
				TB	78	78	76	18	18,8 %
				TBF	10	10	10	2	2,1 %
				Total	729	729	553	96	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	5	2	0	0 %
				Sans mention	43	43	19	3	23,1 %
				AB	21	21	13	4	30,8 %
				B	22	22	18	4	30,8 %
				TB	11	11	11	2	15,4 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	102	102	63	13	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	15	15	5	1	14,3 %
				AB	16	16	12	4	57,1 %
				B	10	10	5	1	14,3 %
				TB	4	4	4	1	14,3 %
				Total	46	46	26	7	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	6	1	0
			B		2	1	1	0	0 %
			TB		9	6	1	1	50 %
			TBF		1	1	1	1	50 %
			Total		19	14	4	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	7	7	1	0	
				Total	7	7	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Lumière - Lyon 2 - Licence - Musicologie - Parcours Musicologie - Musique (35250)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	597	597	490	84	71,2 %
			En réorientation	153	148	95	21	17,8 %
			Non scolarisés	129	129	48	12	10,2 %
			Scolarité étrangère	8	8	4	0	0 %
			Autres	16	16	10	1	0,8 %
			Total	903	898	647	118	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Lumière - Lyon 2 - Licence - Musicologie - Parcours Musicologie - Musique (35250)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	65	65	52	10
			Musique Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	51	51	46	13
			Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	46	46	33	3

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	42	42	27	5
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	38	38	26	2
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	35	35	30	2
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	32	32	21	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	32	32	26	3
			Autres doublettes	332	332	265	48
		Baccalauréat Technologique	Culture et sciences musicale & Pratique musicale	30	30	21	5
			Autres doublettes	64	64	39	8
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Lumière - Lyon 2 - Licence - Musicologie - Parcours Musicologie - Musique (35250)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	9,7 %	9,7 %	9,9 %	11,4 %
		Musique Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,6 %	7,6 %	8,7 %	14,8 %
		Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6,8 %	6,8 %	6,3 %	3,4 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6,2 %	6,2 %	5,1 %	5,7 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	5,6 %	5,6 %	4,9 %	2,3 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	5,2 %	5,2 %	5,7 %	2,3 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4,8 %	4,8 %	4 %	2,3 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	4,8 %	4,8 %	4,9 %	3,4 %
		Autres doublettes	49,3 %	49,3 %	50,4 %	54,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Lumière - Lyon 2 - Licence - Musicologie - Parcours Musicologie - Musique (35250)	Jury par défaut	Culture et sciences musicale & Pratique musicale	31,9 %	31,9 %	35 %	38,5 %
		Autres doublettes	68,1 %	68,1 %	65 %	61,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	L'ensemble des notes	Bulletins de première et de terminale	Très important
	Attention particulière sur les notes en Français, Histoire, Philosophie, Humanités, littérature et philosophie et Arts.	Bulletins de première et de terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Champs "méthode de travail" de la fiche avenir ou Suivi de réorientation	Important
	Autonomie dans le travail	Champs "autonomie" de la fiche avenir ou Suivi de réorientation	Important
	Capacité à réussir	Champs "avis sur la capacité à réussir" de la fiche avenir ou Suivi de réorientation	Important
Savoir-être	Implication et capacité à s'investir dans les travaux demandés	Champs "capacité à s'investir" de la fiche avenir ou Suivi de réorientation	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation visée et motivation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement et activités, intérêts péri-extra scolaires	Champs "engagement citoyen" de la fiche avenir ou Suivi de réorientation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences musicale (EDS)
- Pratique musicale (EDS)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Une fois le premier ordonnancement établi selon des attendus de la formation et les critères généraux qui ont été portés à la connaissance des candidats via la plateforme Parcoursup, la commission d'examen des vœux a consulté les dossiers des candidats ayant bénéficié d'un accompagnement « cordée de réussite » en lycée et vérifié la cohérence de leurs positionnements.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux composée d'enseignants s'est réunie régulièrement tout le long de la campagne. Elle a défini les modalités et critères d'examen des vœux, a utilisé l'outil d'aide à la décision parcoursup afin d'établir un premier pré classement selon attendus de la formation et des critères généraux qui ont été portés à la connaissance des candidats via la plateforme Parcoursup et rappelé via le tableau synoptique ci avant

La commission a traité au cas par cas les dossiers non ordonnés via l'outil et a vérifié la cohérence de l'ordonnancement de l'ensemble des candidatures déposées par rapport aux attendus de la formation et des critères généraux affichés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Veillez à **prendre connaissance du programme de la formation visée** et de vous assurer qu'elle réponde à vos ambitions et à votre projet d'étude.

Vous êtes invité à contacter les équipes de **conseillers d'orientation** qui pourront vous accompagner dans ces **réflexions**.

Signature :

Isabelle von Buetzingsloewen,
Président de l'établissement Université Lumière -
Lyon 2